

**Avis n° 2024/11
relative à l'attribution du grade de licence au BACHELOR en
Sciences et Ingénierie
Ecole supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci**

Ecole

Nom :	Ecole supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci
Sigle :	ESILV
Type :	Privé
Académie :	Versailles
Sites de l'école :	PARIS LA DEFENSE

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI: <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2021/11-05

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci
Spécialité(s) :	Informatique et cybersécurité (<i>en replacement de spécialité Ingénierie numérique</i>)
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant, formation initiale sous statut d'apprenti
Site(s) :	Paris La Défense

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'École supérieure d'ingénieurs Léonard de Vinci ;
- Vu le rapport établi par Pascal BODET (membre de la CTI, rapporteur principal), Marie-Véronique LE LANN (experte auprès de la CTI, corapportrice), Daniela TAPUSI (experte internationale auprès de la CTI), Pablo PATAT (expert élève-ingénieur auprès de la CTI) présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 novembre 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en sciences et ingénierie, spécialité informatique et cybersécurité, sur le site de PARIS LA DEFENSE	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030
Bachelor en sciences et ingénierie, spécialité Informatique et cybersécurité, sur le site de PARIS LA DEFENSE	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour le Bachelor en FISE et FISA :

- Poursuivre les actions pour réduire de manière significative le taux de poursuite d'études au profit d'une insertion professionnelle directe des diplômés ;
- Rendre la formation plus visible à l'international par la mise en place de nouveaux partenariats, l'accroissement des mobilités sortantes/entrantes d'enseignants et des recrutements d'élèves internationaux ;
- Développer les actions pour élargir le vivier des recrutements en termes de diversité géographique et d'année d'entrée dans la formation ;
- Finaliser la démarche qualité par le choix de tous les indicateurs stratégiques et la mise en place d'une procédure d'évaluation régulière.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 décembre 2024.

La présidente
Claire PEYRATOUT

